

## L'EMPLOI DES CONSTRUCTIONS ABSOLUES EN LATIN TARDIF

Johannes MÜLLER-LANCÉ

Freiburg

Jusqu'aujourd'hui, les publications sur les constructions absolues en latin tardif essaient surtout d'expliquer la naissance des accusatifs et nominatifs absolus à cette époque<sup>1</sup>.

Le sujet de ma thèse<sup>2</sup> était différent : en tant que latiniste et romaniste, j'ai essayé de comparer l'emploi des constructions absolues dans les différentes époques latines et françaises. Le point central des travaux était constitué par une analyse statistique. J'ai relevé 717 constructions absolues dans un corpus de 40 textes très variés (y inclus des textes du langage parlé en français moderne).

Dans la communication suivante, je résume quelques résultats de ma thèse qui concernent le latin tardif<sup>3</sup>. Pour cette époque, j'ai choisi trois textes qui sont tous assez proches du latin dit vulgaire. Il s'agit du journal-épître d'Egérie, du roman populaire d'Apollonius, dont je n'ai analysé que les 15 premiers chapitres, et de la *Vie de Saint Grégoire*, écrit par Grégoire de Tours dans le cadre de ses fameuses *Vitae patrum*.

### 1. Distribution quantitative

Le tableau 1 présente une vue d'ensemble des textes latins étudiés.

Dans la première colonne, on trouve des sigles que je vais utiliser dans les tableaux suivants pour marquer les différents textes. Les noms de ces textes figurent dans la deuxième colonne, leurs dates de naissance dans la troisième colonne. La quatrième colonne indique la longueur des textes analysés, mesurée à l'aide de la *page standardisée* (PS). Celle-ci consiste en 35 lignes à 10 mots. La cinquième colonne indique la quantité des constructions absolues

<sup>1</sup> Comparez par exemple HORN 1918, BIESE 1928, HELTTULA 1987.

<sup>2</sup> MÜLLER-LANCÉ 1994.

<sup>3</sup> Vu l'espace limité, j'ometts le problème de la définition des constructions absolues. Ce sujet vaudrait une communication à part (à comparer : SERBAT 1979 et MÜLLER-LANCÉ 1994, p. 22-36).

(CA) dans chacun des textes analysés. Dans la dernière colonne, j'ai fait la moyenne des constructions trouvées sur dix pages standardisées.

sigle	texte	naissance	longueur (PS)	nombre CA	CA/10PS
Cap	Plaute, <i>Captivi</i>	-200	23,7	5	2,1
Cas	Plaute, <i>Casina</i>	-200	23,3	8	3,4
Cat	Cicéron, <i>Catilina</i> 1-2	-63	17,4	11	6,3
BG	J. César, <i>Bellum Gall.</i> 1,1-20	-50	7,4	28	36,5
Tus	Cic., <i>Tusc. disputationes</i> 5,1-5,72	-45	20	14	7,0
BJ	Salluste, <i>Bellum Jugurthinum</i> 1-27	-40	14,8	22	14,9
Aen	Virgile, <i>Énéide</i>	-19	13	16	12,3
Pom	Chartes pompéiennes	38	2,3	10	43,5
Agr	Tacite, <i>Agricola</i> 1-17	98	7,4	23	31,1
IEg	<i>Itinerarium Egeriae</i>	384	50,3	103	20,5
Apo	<i>Historia Apollonii Regis Tyri</i> 1-15	500	8,4	29	34,5
Gre	Grég. de Tours, <i>De sancto Gregorio</i>	590	4,1	36	87,8
AIV	<i>Vita Sancti Alexii</i>	1100	6	15	25,0

Tableau 1 : présentation des textes latins analysés

La dernière colonne du tableau montre que les constructions absolues en moyenne sont plus fréquentes en latin tardif qu'en latin classique. En plus, le genre le plus riche en constructions absolues de la période classique, c'est à dire les chartes juridiques de Pompéi<sup>4</sup>, forme un cas spécial, puisqu'il y a dans chacune de ces chartes très courtes la datation obligatoire qui consiste en l'ablatif absolu *XY consulibus*. En outre, leur langue est proche du latin vulgaire. Tout de même, Grégoire de Tours l'emporte. Avec plus de 87 constructions absolues sur 10 pages standardisées, la fréquence est beaucoup plus grande que dans le *Bellum Gallicum* de Jules César. Et même Égérie en emploie le triple de Cicéron. Donc on peut conclure que les constructions absolues en tant que telles ne sont point une spécialité de l'âge classique.

<sup>4</sup> WOLF/CROOK, *Rechtsurkunden in Vulgärlatein aus den Jahren 37-39 n.Chr.*, Heidelberg, Winter, 1989 (Abhandlungen der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Phil.-Hist. Klasse, Jg. 1989, Abh.3).

## 2. Morphologie

Le phénomène morphologique le plus frappant en latin tardif, c'est certainement l'apparition renforcée des accusatifs, nominatifs, génitifs absolus et des constructions mixtes<sup>5</sup>. Parfois, on les trouve même en juxtaposition, comme dans l'exemple 1 où il y a un ablatif absolu combiné avec un nominatif absolu :

ex.1 : *Cum ergo uenissemus in ipsa ecclesia, facta est oratio et lectus ipse locus de Genesi, dictus etiam unus psalmus, et iterata oratione et sic benedicens nos episcopus egressi sumus foras.* (IEg 20,3).

On a développé tant de théories sur la naissance de ces constructions que je ne veux pas y ajouter une autre<sup>6</sup>. Je me suis limité à analyser l'emploi de ces concurrents de l'ablatif absolu. Regardons d'abord la distribution quantitative :

texte	CA total	abl.	acc.	nom.	mixte
IEg	103	96	1	3	3
Apo	29	29	-	-	-
Gre	36	32	1	3	-
LT total	168	157	2	6	-
AIV (LM)	15	14	-	1	-

Tableau 2 : distribution des différents cas dans les constructions absolues en latin tardif (LT) et médiéval (LM)

Il est évident que les concurrents de l'ablatif absolu restent rares. Dans mes textes du latin tardif, je n'ai trouvé aucun génitif absolu, deux accusatifs, six nominatifs absolus et 3 constructions mixtes, mais de l'autre côté 157 ablatifs absolus. La même relation quantitative persiste dans mon texte du latin médiéval, où j'ai trouvé un seul nominatif absolu contre 14 ablatifs absolus. Vu ces chiffres, je ne peux pas suivre Chantal Kircher, qui parle d'une "disparition en latin tardif de l'ablatif absolu au profit de l'accusatif ou même du nominatif absolu".<sup>7</sup>

<sup>5</sup> Par exemple *lecto...omnia de libro Moysi* (IEg 3,6).

<sup>6</sup> Pour l'histoire des recherches sur l'accusatif absolu consulter HELTTULA 1987.

<sup>7</sup> KIRCHER 1985, p. 153.

Venons aux différents types du *quasi-prédicat*<sup>8</sup> des constructions absolues. A l'époque archaïque, j'ai constaté une tendance à employer des ablatifs absolus nominaux, c'est à dire avec un substantif ou adjectif en fonction de prédicat. A l'âge classique, c'est le participe passé qui l'emporte nettement devant le substantif et le participe présent. La fréquence du participe passé est quatre fois plus grande que celle du participe présent. En latin tardif, il faut distinguer les différents cas absolus :

cas	total des prédicats <sup>9</sup>	PPP	PPA	Adj.	Subst.
abl.	158	100	56	1	1
nom.	7	1 <sup>10</sup>	6	-	-
acc.	3	3	-	-	-
mixte	3	3	-	-	-

Tableau 3 : distribution des différents types du quasi-prédicat des constructions absolues en latin tardif

Pour l'ablatif absolu, le participe passé reste le prédicat le plus fréquent, mais il ne représente que le double par rapport au participe présent. La construction nominale par contre devient extrêmement rare. Dans les nominatifs absolus, on préfère nettement le participe présent comme prédicat, dans les accusatifs absolus et les constructions mixtes cette fonction est remplie exclusivement par le participe passé.<sup>11</sup>

### 3. L'ordre des mots

J'ai distingué trois possibilités de placer une construction absolue dans le cadre d'une proposition : la position initiale, la position finale et la position centrale, c'est à dire qu'elle ne se trouve ni au début ni à la fin.

époque	total CA	position de la CA dans la propos.			élément antécédent	
		initiale	centrale	finale	sujet	prédicat
lat.class.	124	49	47	28	76	47
lat.tardif	168	78	76	14	47	115

Tableau 4 : position de la CA dans la proposition ; ordre des mots à l'intérieur des CA<sup>12</sup>

Le tableau 4 montre que les divergences entre le latin classique et le latin tardif sont minimales sur ce point : dans les deux époques, la position initiale est aussi fréquente que la position centrale. La position finale par contre est beaucoup plus rare. Le seul auteur à préférer cette position pour ses ablatifs absolus était Tacite, et c'est grâce à lui que le chiffre pour la position finale en latin classique est un peu plus élevé qu'en latin tardif.

Lorsqu'on regarde les deux dernières colonnes du tableau, c'est à dire l'ordre des mots à l'intérieur des constructions absolues, les divergences sont beaucoup plus nettes : en latin classique, trois constructions absolues sur cinq montrent le quasi-sujet en première position. En latin tardif par contre, deux tiers de l'ensemble des constructions absolues montrent le quasi-prédicat en première position. A mon avis, ce changement de position annonce en quelque sorte des phénomènes de grammaticalisation<sup>13</sup> comme on les trouve en moyen-français. A cette époque-là, des prépositions comme *moyennant*, *uu*, *hormis* etc. sont issues de constructions absolues dans lesquelles les quasi-prédicats étaient antéposés.<sup>14</sup>

Enfin, il faut ajouter que pour les questions de l'ordre des mots peu importe, s'il s'agit d'un ablatif, d'un accusatif ou d'un nominatif absolu.

<sup>12</sup> La somme des colonnes ne doit pas toujours être équivalente au total des constructions absolues. Par exemple, il est impossible de déterminer l'élément antécédent dans une construction absolue dont le sujet est omis.

<sup>13</sup> LEHMANN 1982, p. VI donne la définition suivante pour ce que j'ai traduit par "grammaticalisation": "Grammaticalization is a process leading from lexemes to grammatical formatives."

<sup>14</sup> Comparez l'accusatif absolu *uisa loca sancta omnia* (IEg 5,11) avec son pendant en moyen-français *veu, entendu et bien calculé le différent d'entre les seigneurs* (Rabelais, *Pantagruel*, Paris, Folio, 1964, p. 191). Bien qu'antéposés, ces participes passés ont encore leur plein sens verbal, donc il s'agit de constructions absolues. Dans *veu la corruption des hommes* (Pantagruel, p. 197) par contre, le participe antéposé et non-accordé est réduit à des fonctions de préposition, c'est à dire, il a été grammaticalisé. Ce qui en résulte n'est plus une construction absolue mais un groupe prépositionnel sans statut de proposition.

<sup>8</sup> Je dois ce terme à Suzanne HANON (1989, p. 9), qui appelle "quasi-sujet" et "quasi-prédicat" les deux éléments constitutifs d'une construction absolue.

<sup>9</sup> Comme il y a des constructions absolues avec plusieurs prédicats, le total des prédicats peut dépasser le total des constructions absolues.

<sup>10</sup> Ici il s'agit du participe passé d'un déponent : *ingressi* (IEg 43,7). Par conséquent, cette forme a un sens actif.

<sup>11</sup> Ces résultats soutiennent les théories de HORN 1918, p.81-85 et BIESE 1928, p. 123-125/133-138, qui expliquent la naissance de l'accusatif absolu à l'aide du phénomène susdit.

#### 4. Statut syntaxique

Inspiré par le "continuum of desententialization" de Christian Lehmann,<sup>15</sup> j'ai construit une échelle pour juger le statut syntaxique des constructions absolues : une pointe de l'échelle est représentée par les subordonnées circonstancielles, l'autre par les simples adverbes. Les différentes constructions absolues sont rangées entre ces deux extrêmes selon des critères définis.<sup>16</sup>

Le critère le plus simple et évident me paraît la complexité de ces constructions : plus une construction absolue est complexe et élargie, plus elle s'approche du caractère d'une proposition. Dans l'exemple 1 le nominatif absolu *benedicens nos episcopus* est plus complexe que l'ablatif absolu *iterata oratione*. Il doit cette complexité à l'élargissement par le complément d'objet direct *nos*.

Le tableau 5 montre que le pourcentage des constructions élargies diminue légèrement de l'âge classique au latin tardif, tandis qu'en latin archaïque ces élargissements n'existaient pratiquement pas.<sup>17</sup>

époque	CA total	CA élargies	%
lat. arch.	13	-	0
lat. class.	124	82	66,1
lat. tardif	168	102	60,7

Tableau 5 : pourcentage des constructions élargies

Dans mes textes de l'âge classique, 66% des constructions absolues sont élargies, dans les textes du latin tardif il y en a 60%. Pour approfondir ce résultat, j'ai fait un autre calcul qui tient compte de la somme totale et de la complexité de ces élargissements. J'ai développé un système de points que je vais illustrer à l'aide de l'exemple suivant :

*ex.2 : Tunc iussit rex classes nauum praeparari ad persequendum tuuenem. Sed moras facientibus his, qui classes nauum praeparabant, deuenit Apollonius ciuitatem Tharsiam. (Apo 8)*

<sup>15</sup> LEHMANN 1988, p. 200.

<sup>16</sup> MÜLLER-LANCE 1994, p. 76.

<sup>17</sup> Ceci ne surprend pas, puisque les CA nominales qui prédominent en latin archaïque ne permettent pas autant d'élargissements que les CA participiales préférées plus tard.

Dans cet ablatif absolu, l'adverbe *sed* comme simple circonstant vaut 1 point, le second actant *moras* deux points et la proposition relative trois points.<sup>18</sup> Donc le degré d'élargissement de cette construction absolue se monte à 6. Sur une échelle fictive entre un simple adverbe et une proposition circonstancielle, cette construction se situerait très proche de la pointe de la proposition.

Le tableau 6 indique les moyennes pour toutes les constructions absolues, y inclus les non-élargies.

texte	CA total	points d'élargissement	degré d'élargissement
IEg	103	187	1,8
Apo	29	29	1
Cre	36	37	1,03
LT total	168	253	1,5
LC total	124	208	1,7

Tableau 6 : degré moyen d'élargissement

En latin tardif, c'est Égérie qui emploie les constructions les plus complexes. En somme, le degré d'élargissement des constructions absolues en latin tardif (1,5) est légèrement inférieur à celui du latin classique (1,7).

#### 5. Sémantique

Traditionnellement, on distingue cinq relations logiques exprimées par les constructions absolues : la relation temporelle, causale, conditionnelle, modale et concessive.<sup>19</sup> Malgré ces catégories, il n'est pas toujours possible de déterminer une seule signification d'une construction absolue. Quant à la sémantique, l'ambiguïté reste le trait le plus caractéristique de ces constructions.

Pour illustrer la distribution des différents sens dans mes textes, j'ai établi le tableau 7. Ici, j'ai fait la somme de toutes les interprétations possibles pour tenir compte de l'ambiguïté de ces constructions. Donc la somme des significations indiquées surpasse toujours la somme des constructions absolues.

<sup>18</sup> Pour des détails supplémentaires concernant le système de points et la distribution des différents types d'élargissement, comparez MÜLLER-LANCE 1994, p. 126, 155/156, 192-195.

<sup>19</sup> J'ai de même trouvé quelques exemples qu'on pourrait qualifier comme adversatifs, instrumentaux ou dépeignant une personne (comparez MÜLLER-LANCE 1994, p. 117/118, 196-198).

texte	CA total	temp	caus	cond	modal	conc
IEg	103	78	16	7	31	1
Apo	29	14	13	1	8	1
Gre	36	26	5	2	9	1
LT total	168	118	34	10	48	3
LC total	124	89	23	32	45	7

Tableau 7 : Interprétations sémantiques des constructions absolues

Comparons les résultats du latin tardif avec ceux de l'âge classique : la relation temporelle reste la plus fréquente, suivie de la relation modale. Le plus grand changement concerne les relations causales et conditionnelles : Tandis qu'en latin classique c'était bien normal d'employer une construction absolue pour exprimer des relations hypothétiques, ceci devient inhabituel en latin tardif. En revanche, l'interprétation causale joue un rôle de plus en plus important.<sup>20</sup>

Quant au latin tardif, il faut ajouter un détail intéressant : Il ne joue pratiquement pas de rôle pour la sémantique qu'il s'agisse d'un ablatif, d'un accusatif ou d'un nominatif absolu. Ce qui importe, c'est le type du quasi-prédicat : Le participe passé tend nettement à l'interprétation temporelle, le participe présent à l'interprétation causale ou modale.

## 6. Variation lexicématique

En latin archaïque, une grande partie des constructions absolues consistait en des formules comme *me uiuo* (Cas 409), *te inuito* (Cap 739), *hoc praesente* (Cas 423). En latin classique, les lexèmes employés sont beaucoup plus variés, les formules figées par contre sont rares. Une de ces rares exceptions consiste en la formule de datation *XY consulibus*, d'autres formules sont livrées par Jules César, qui a un style très monotone en ce qui concerne les constructions absolues. Chacun connaît ses fameuses *quibus rebus cognitis* (par exemple BG 1,19,1). En latin tardif et médiéval, la variété lexicématique régresse. Par exemple j'ai compté trente apparitions du verbe *facere* comme prédicat d'une construction absolue. Déjà chez Egérie, on

<sup>20</sup> Bien entendu, le genre du texte aussi joue un rôle important pour la distribution des différents sens. En latin classique par exemple, c'est un discours philosophique (Cic., *Tusc.*) qui m'a livré la plupart des constructions absolues hypothétiques.

trouve 11 fois la formule *missa facta/facta missa*,<sup>21</sup> 9 fois *facta oratione*<sup>22</sup> et 3 fois *facta oblatione*.<sup>23</sup> Caractéristiques pour une vie de religieuse, toutes ces formules expriment l'accomplissement de rites religieux. Le même moyen sert à décrire l'influence de Dieu : ainsi on trouve dix fois *iubente Deo/Deo iubente* chez Egérie<sup>24</sup> et *Deo largiente*,<sup>25</sup> *Deo fauente*,<sup>26</sup> *Deo adnuente*<sup>27</sup> chez les autres auteurs.

Un autre terrain où il y a beaucoup de constructions absolues figées, c'est l'expression du temps. Quelques exemples : *transacto aliquanto tempore* (IEg 10,1 ; 17,1 ; 19,8), *uespere autem facto* (AIV 2), *mane autem facto* (Gre 4), *hora inquoante septima* (IEg 30,3), *hora incipiente secunda* (IEg 25,8), *sabbato illucescente* (IEg 29,3).

Un troisième domaine où il y a beaucoup de formules, c'est l'exclusion d'une certaine journée : Dans le journal-épître d'Egérie on trouve par exemple *excepta die sabbati et dominica* (44,1), *excepta dominica die* (44,3), *excepta enim ipsa die una* (35,2), *excepta una die sabbati* (27,1), *exceptis diebus solemnibus* (25,4).

Malgré la masse de formules figées, je n'ai trouvé aucune véritable grammaticalisation dans mes textes du latin tardif. On aurait peut-être tendance à comparer l'emploi de *excepta*, que je viens de décrire, à une préposition. Mais tant que la forme du participe est accordée à celle du quasi-sujet, je considère l'ensemble comme une construction absolue et non pas comme un groupe prépositionnel.

## 7. Fonction contextuelle

Quant à la fonction des constructions absolues au niveau du texte, je distingue deux types de constructions :<sup>28</sup> d'un côté, ce sont les constructions thématiques, qui n'apportent pas de nouvelles informations au lecteur :

<sup>21</sup> IEg 27, 3 ; 30,3 ; 35,2 (2x) ; 37,1 ; 37,8 ; 38,2 ; 39,2 ; 43,9 ; 46,4 ; 46,6.

<sup>22</sup> IEg 4,4 ; 11,1 ; 14,1 ; 19,2 ; 21,3 ; 23,5 ; 23,6 ; 24,10 ; 29,4.

<sup>23</sup> IEg 3,6 ; 4,4 ; 38,2.

<sup>24</sup> IEg 3,2 (2x), 3,4 ; 10,1 ; 10,7 ; 17,1 ; 17,3 (2x) ; 19,13 ; 20,6.

<sup>25</sup> AIV 2.

<sup>26</sup> Apo 4/13.

<sup>27</sup> Apo 12.

<sup>28</sup> Pour la distinction contextuelle entre thème et rhème, comparez GOLICH/RAIBLE 1977, p. 62.

ex.3 : Item dicit psalmum quicumque de diaconibus, similiter fit oratio, dicitur et tertius psalmus a quocumque clerico, fit et tertia oratio et commemoratio omnium. Dictis ergo his tribus psalmis et factis orationibus tribus ecce iam thiamataria inferuntur. (IEg 24,10).

Le fait, qu'il s'agit de trois psaumes et de trois prières, a déjà été exprimé dans la phrase précédente. Les constructions absolues n'expriment que l'accomplissement de ces actions.

De l'autre côté, ce sont les constructions rhématiques, qui apportent des informations nouvelles en contexte :

ex.4 : Nam ostenderunt nobis etiam et illum locum, qui appellatus est Incendium, quia incensa est quedam pars castrorum, tunc qua orante sancto Moyse cessavit ignis. (IEg 5,7).

Dans cet exemple, le texte précédent ne nous raconte pas que c'était Moïse qui avait chassé l'incendie par sa prière. Donc il s'agit d'une information nouvelle, c'est à dire d'une construction rhématique.

Deux tiers des constructions absolues dans mes textes en latin tardif sont rhématiques, un tiers thématiques. Comme dans nos exemples, les constructions rhématiques se trouvent plutôt au milieu de la proposition, tandis que les constructions thématiques préfèrent la position initiale.

A quoi bon une construction qui n'apporte aucune information ? Pour le cas des constructions absolues thématiques, c'est évident. Elles servent à résumer le texte précédent et augmentent l'attention du lecteur pour le nouveau sujet qui suit. Donc elles divisent le texte d'une certaine manière, ce qu'on fait aujourd'hui à l'aide de la typographie.<sup>29</sup> Cette fonction contextuelle des constructions absolues n'est pas une invention du latin tardif : le susdit *quibus rebus cognitis* de Jules César remplissait le même rôle. Ce n'est pas par hasard, que 20% des chapitres du *Bellum Gallicum* commencent par une telle construction.<sup>30</sup>

<sup>29</sup> Par conséquent, seulement 22% des CA dans mes textes du français moderne sont thématiques (cf. Müller-Lance 1994, p. 304).

<sup>30</sup> C'est à dire par un ablatif absolu antéposé et thématique avec un participe passé comme prédicat (MÖLLER-LANCE 1994, p. 99/100).

## 8. Valeur stylistique

On a souvent caractérisé les constructions absolues comme typiques pour un langage formel et écrit ?<sup>31</sup> Ceci était à vérifier.

Malheureusement, il n'y a pas de documents du latin parlé. Mais comme j'ai trouvé la plus grande quantité de constructions absolues dans des textes qui sont très proches du latin parlé où vulgaire, je crois en pouvoir conclure, que la construction en tant que telle n'a rien de littéraire ou sophistiqué. Stylistiquement, elle semble être non-marquée. Néanmoins, on peut distinguer différents niveaux stylistiques en ce qui concerne l'emploi des constructions absolues : plus l'auteur est érudit, plus les constructions absolues sont élargies et variées. Les formules figées, par contre, existaient dans chaque registre de langue et de même – je suppose – en latin parlé.<sup>32</sup>

## BIBLIOGRAPHIE

- Y.M. BIESE, *Der spätlateinische Akkusativus Absolutus und Verwandtes*, Helsingfors, Finn.Lit.-Gesellschaft, 1928.
- E. GÖLICH/W. RAIBLE, *Linguistische Textmodelle*, München, Fink, 1977 (UTB, 130).
- S. HANON, *Les constructions absolues en français moderne*, Louvain-Paris, Peeters, 1989. (Bibliothèque de l'Information grammaticale, 18).
- A. HELTTULA, *Studies on the Latin Accusative Absolute*, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica, 1987 (*Commentationes Humanarum Litterarum*, 81).
- Fr. HORN, *Zur Geschichte der absoluten Partizipialkonstruktionen im Lateinischen*, Lund 1918.
- Ch. KIRCHER, "Emplois et valeurs de la désinence d'ablatif en latin", Chr. TOURATIER (éd.), *Syntaxe et latin - Actes du I<sup>er</sup> Congrès International de Linguistique Latine, Aix-en-Provence, 28-31 Mars 1983*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1985, 139-158.
- Chr. LEHMANN, *Thoughts on Grammaticalization 1*, Köln 1982 (*Arbeiten des Kölner Universalienprojekts* akup, 48).
- , "Towards a typology of clause linkage", J. HAMAN/S.A. THOMPSON (éd.), *Clause-Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 1988 (*Typological Studies in Language*, 18), 181-225.
- J. MÖLLER-LANCE, *Absolute Konstruktionen vom Altlatein bis zum Neufranzösischen - Ein Epochenvergleich unter Berücksichtigung von Mündlichkeit und Schriftlichkeit*, Tübingen, Narr, 1994 (*ScriptOralia*, 64).
- G. SERBAT, "L'ablatif absolu", *REL* 57, 1979, 340-354.

<sup>31</sup> Par exemple HELTTULA 1987, p. 42: "Like the ablative absolute, it (sc. the accusative absolute) was a construction of literary style".

<sup>32</sup> Comparez MÖLLER-LANCE 1994, p. 330-336.

## Textes en latin tardif et médiéval :

- G.A.A. KORTEKAAS (éd.), *Historia Apollonii Regis Tyri*, Groningen 1984 (*Medievalia Groningana*, 3).
- B. KRUSCH (éd.), *Gregor von Tours : Vitae patrum : de sancto Gregorio episcopo*, MGH, *Scriptores rerum Merovingicarum* 1,2, Hannover 1885 (reprint Hannover 1969), 236-240.
- C.J. ODENKIRCHEN (éd.), *Vita Sancti Alexii/The Life of Saint Alexius in the Old French Version of the Hildesheim Manuscript*, Leyden, Brill, 1978 (*Medieval Classics : Texts and Studies*, 9).
- O. PRINZ (éd.), *Itinerarium Egeriae*, Heidelberg, Winter, 1960.

QVID TV HIC, HELIAS ?  
(*Vetus Latina*, 3 Reg. 19,9 et 13)<sup>1</sup>

REMARQUES SUR LES VARIATIONS SÉMANTICO-SYNTAXIQUES  
DE L'INTERROGATIF QVID

Veikko VÄÄNÄNEN  
Helsinki

Notre point de départ est donc la forme langagière attribuée au message divin à l'adresse du prophète Élie, qui s'était caché dans la montagne de l'Horeb après avoir fui la reine Jézabel. Le texte que donne la *Vetus Latina* : *Quid tu hic, Helia?*<sup>2</sup> concorde avec la version des Septante : Τί σὺ ἐνταῦθα, Ἡλίου ; voire – au dire des hébraïsants – avec l'original hébraïque.<sup>3</sup>

Or, une rupture avec la tradition antique survint par la version Vulgate, qui dit : *Quid hic agis, Helia ?* Jérôme, en relisant le texte de l'Ancien Testament, aura écarté une tournure qui, à son gré, jurait avec le contexte.

Les traductions successives s'accommodent en général de la formule préconisée par Jérôme, d'autant plus que le gros des langues cible ignorent ce genre de phrase sans verbe. Ainsi, la Bible de Jérusalem (1959) traduit : "Que fais-tu ici, Élie ?"

Toutefois il ne manque pas de langues qui connaissent un équivalent du tour dont nous parlons. Le russe est du nombre ; la Bible de Moscou (1956) rend textuellement la leçon de la *Vetus Latina*, ou plutôt celle des Septante : *Tchto ti zdes, Ilya ?* Une autre langue qui connaît cette façon de parler est le finnois. Une fois en pays de connaissance, je me permettrai, le cas échéant, de tirer parti de ce parallélisme entre le latin et le finnois. En effet, le latin *quid* interrogatif correspond au partitif pronominal *mitä ?* en finnois, proprement "(de) quoi ?". La phrase de la *Vetus Latina* peut se rendre en finnois mot-à-mot : *Mitä sinä taalla, Elia ?* Seulement, à l'instar du latin, la tournure finnoise assume un ton fortement affectif sinon brusque, à peu près : "Comment ? toi ici ?" Aussi la commission chargée de revoir la traduction

<sup>1</sup> D'après la nomenclature juive, I<sup>er</sup> livre des Rois.

<sup>2</sup> J. ZIEGLER, «Die Peregrinatio Aetheriae und die heilige Schrift», in *Biblica* 12, 1931, 162-198. Egérie cite ce verset quand elle est arrivée, dans sa narration, à la montagne de l'Horeb (*Itinerarium Egeriae*, 4,6).

<sup>3</sup> I. LANDE, *Formelhafte Wendungen der Umgangssprache im Alten Testament*, Leiden, 1949, p. 41.